

# « Il ne manque que la paix sociale »

SOCIAL Le directeur de la FEB est satisfait des accords mais demande la fin des actions

► Pieter Timmermans estime que le dialogue social progresse

« pas à pas. »

► Il tient au saut d'index.

► Et estime

que les marges de hausse des salaires doivent contribuer à la paix sociale.

## ENTRETIEN

Le gouvernement fédéral a décidé ce vendredi d'appliquer l'accord sur les salaires intervenu vendredi dernier entre le banc patronal, la CSC et le syndicat libéral. La FGTB a rejeté l'accord. Le directeur général de la Fédération des entreprises de Belgique, Pieter Timmermans, se dit satisfait et juge que le moment est venu de laisser la place à la paix sociale.

**Vous êtes satisfait de cet accord ?**

*C'est un accord équilibré. Vu les circonstances dans lesquelles nous vivons, je trouve que c'est un accord équilibré. Mais il faut le voir dans un cadre plus large.*

**Plus large ?**

*Oui, nous vivons un moment où plusieurs éléments importants se mettent en place et il faut les lire conjointement. Il y a d'abord tout ce qui a trait au pouvoir d'achat. L'augmentation, par le fédéral, des frais déductibles, d'abord. Puis l'enveloppe bien-être, qui revalorise les allocations sociales. Il y a aussi le prix du pétrole qui est très faible : 50-60 euros le baril. Si on avait eu 100 ou 120 euros le baril, cela faisait une différence de 400 euros par ménage. Puis, il y a la compétitivité, avec des mesures comme le saut d'index ou la réduction de charges. Et il y a l'accord sala-*

*rial intervenu vendredi dernier, avec une marge limitée visant le net et des mesures pour le futur (mobilité, pensions, etc.). Ajoutons 80 millions de réduction de charges sur les secteurs avec beaucoup d'ouvriers. Et si on prend tout cela ensemble, c'est un cocktail d'éléments positifs pour soutenir le redressement économique. La seule chose qui manque, c'est une forme de paix sociale.*

**On n'en a pas fini avec le risque de clash social ?**

*C'est un pas vers un climat plus serein depuis les actions de novembre. Et j'ai quand même entendu le Setca dire ce matin qu'il ne fallait pas faire grève. J'ai entendu la même tonalité du côté des métallos flamands. Ce sont des secteurs où l'on a perdu énormément d'emplois et où l'on se demande s'il est vraiment opportun de faire grève.*

**C'est la FGTB wallonne qui coince ?**

*J'ai vraiment l'impression qu'il y a là un noyau dur. Et dans les circonstances actuelles, est-ce qu'on va vraiment créer un emploi supplémentaire en faisant grève ? Il faut bien réfléchir. Et la stratégie qu'il faut avoir, c'est centimètre par centimètre, jour après jour, faire en sorte qu'on crée un climat plus serein.*

**Vous ne partirez pas en vacances avec Marc Goblet.**

*Il ne m'a pas encore invité.*

**La FGTB a dit non à l'accord. Comment interprétez-vous ce refus ?**

*La FGTB s'est braquée sur un point. Un point important, c'est vrai, mais à un certain moment, il faut assumer ses responsabilités.*

*On ne peut pas rester constamment sur le mode : "Je ne suis pas d'accord*

*donc, rien ne va bouger". Il faut pouvoir prendre des décisions. Au vu des circonstances économiques actuelles, il n'est pas acceptable de rester dans le blocage.*

**Mais pourquoi êtes-vous aussi inflexible sur le saut d'index,**

**alors qu'il nous revient du côté patronal que beaucoup pensent que cela ne changera rien vu le bas niveau de l'inflation. Bernard Delvaux, le patron de la Sonaca, l'a dit clairement.**

*Mais il a été très vite contredit par les autres fédérations d'employeurs comme l'Union wallonne des entreprises. Le saut d'index, c'est 2 % de compétitivité gagnés et on a besoin de ce choc. Et si on continue à avoir des tensions sociales ou à les nourrir, on va décourager les investissements. Et il y a de l'argent pour de nouveaux investissements. Il faut un cadre politique et social stable.*

**Comment se fait-il que le patronat, après s'être battu pour le saut d'index, accepte une marge de hausse salariale ?**

*Ce n'est pas contradictoire et cela participe à notre volonté d'installer un climat serein. Ceci dit, je signale qu'on ne parle pas de marge salariale, mais bien d'enveloppe salariale. Car il y a bien d'autres points à discuter avec les partenaires sociaux que le salaire net en poche. Il y a la mobilité, les pensions, etc., qui peuvent faire l'objet de discussions et d'aménagements après discussions. Cela aussi participe à la paix sociale... ■*

Propos recueillis par  
**BERNARD DEMONTY  
ET FRANÇOIS MATHIEU**

## « Ne supprimons pas les rulings »

**En matière de pensions, la faiblesse lancinante des taux d'intérêt fait que les assureurs ne peuvent plus garantir leurs engagements (taux garantis de 3,25 ou 3,75 %). Or, en cas de trou, ce sont les employeurs qui vont devoir les combler...**

*Le problème du deuxième pilier des pensions va sans doute rapidement revenir sur la table. Mais ce n'est pas un problème pour les entreprises seulement. C'est un problème pour la concertation sociale. Si l'on veut que le second pilier des pensions se démocratise, que les entreprises élargissent le champ d'application de ces assurances de groupe, il faudra trouver une solution à ce problème de taux garanti. En l'état, ce n'est plus possible de les maintenir. Pareils taux légaux sont inadaptés à la situation actuelle des taux du marché, qui sont parfois négatifs !*

### Quelle solution, alors ?

*Je n'ai pas de solution. C'est au ministre des Pensions à faire des propositions. On en débattrait ensuite mais comme la volonté de tous est de démocratiser le second pilier, je ne doute pas qu'une solution sera rapidement prise.*

**Dans l'actualité, l'administrateur délégué de la SNCB, Jo Cornu, demande aux écoles de s'adapter aux horaires des trains...**

*J'ai l'impression de retourner 40 ans en arrière. Quand j'étais plus jeune on discutait déjà du fait que De Lijn devait s'adapter aux horaires des écoles. Pour moi, peu importe de savoir qui doit s'adapter à qui, l'important est que l'on discute et que l'on trouve un terrain d'entente.*

**Autre fait d'actualité important : l'Europe a décidé d'ouvrir une enquête approfondie sur le système des bénéficiaires excédentaires de la Belgique, qui favorise trop les multinationales. N'est-ce pas inquiétant ?**

*Oui et non. Ça m'inquiéterait davantage si on ne visait qu'un seul pays. Il faut un débat au niveau européen pour qu'on applique les mêmes règles à tous... Mais il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. L'important pour une entreprise, qu'elle soit grande ou petite, c'est la sécurité*

*juridique. Au vu de la complexité de notre système fiscal, on a besoin de savoir si telle ou telle décision peut être fiscalement*

*acceptable. Un ruling est donc un bon outil ; le remettre en cause créerait un sentiment de méfiance au sein des entreprises. Qu'on y apporte des correctifs, passe, mais pas de suppression.*

**« Les sociétés, petites ou grandes, ont besoin de sécurité juridique »**

**Cette semaine, l'OCDE et la Commission européenne ont revu leurs perspectives à la hausse pour la Belgique...**

*C'est une bonne nouvelle que deux institutions internationales reconnues accordent des bons points à la Belgique, tant en termes de croissance attendue que de réduction des déficits plus importante qu'attendu. Néanmoins, leurs bons points étaient accompagnés de « mais » : j'en conclus qu'il reste du travail à accomplir, ce qui est le cas ; il y a encore des mesures annoncées qui doivent être mises à exécution. ■*